

Protection du captage du Porche

Mercredi 23 juin 2021 s'est tenu à la ZAC du Porche à Plaimpied Givaudins le Comité de Pilotage du troisième contrat territorial du Porche. Cette réunion avait pour but de présenter la méthodologie qui sera mise en place lors du prochain contrat territorial destiné à mieux protéger le périmètre de captage de l'eau du Porche, captage qui alimente une bonne partie de la population de Bourges Plus. C'est un bureau d'étude basé dans l'Hérault (!!) qui a piloté la réunion en présentant sa méthodologie d'évaluation. Au delà de ce que sera ce nouveau contrat, votre association UFC-Que Choisir n'a pas manqué de relever les points suivants :

- tout d'abord le fort déséquilibre de la représentation puisqu'aucun élu communautaire n'était présent (contrairement aux représentants de la filière agricole, présents en nombre) et que nous étions les seuls représentants associatifs.
- ensuite le fait de « repartir » sur un 3^e contrat, sans vraiment tirer les leçons des deux précédents.
- également l'absence d'objectifs clairement identifiés et quantifiés pour aller vers une eau saine,
- enfin l'absence d'une réelle motivation de se donner les moyens pour atteindre ces objectifs.

Les prochaines échéances seront consacrées à des entretiens individuels menés par le bureau d'étude, en principe avant la rentrée de septembre.

Votre association continuera de participer à ce contrat territorial afin de défendre les intérêts des consommateurs qui sont les victimes de la mauvaise qualité de l'eau du robinet mais qui sont les premiers à en payer le prix. Pollués-payeurs en quelque sorte ...

Gilles Audot